

# DOSSIER DE PRESSE

le 1<sup>er</sup> octobre 2015



## CHANTIER À MONESTIÉS

# A MONESTIÉS, LE CHANTIER CONTRE LES TERMITES BAT SON PLEIN.

L'entreprise **CHARPENET**, *Applicateur Autorisé* **SENTRI TECH**, a démarré le chantier de lutte contre les termites sur la commune de Monestiés depuis le 12 juin dernier. Le diagnostic est tombé en début d'année : le site complet s'est avéré infesté par les termites. Les termites, ces petits insectes qui vivent sous terre et qui prospectent inlassablement pour trouver leur nourriture : la cellulose. Leur action destructrice, sourde et invisible, est très rapide et entraîne de graves dégâts dans les bâtis. A Monestiés, le chantier est colossal, puisque c'est la ville toute entière qui est impactée. S'étalant sur plusieurs mois, le traitement retenu devait tenir compte d'un impératif essentiel : permettre aux habitants de continuer à vivre dans leurs maisons. La méthode curative choisie est donc celle développée par **SENTRI TECH**, avec son appât Haute Densité. Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, en présence de M. le Maire, une intervention a été réalisée par l'entreprise Charpenet. Un état des lieux du chantier a été établi, suivi d'une visite du chantier pour mieux appréhender les ressources humaines nécessaires et montrer la performance de la méthode mise en œuvre. L'après-chantier, bien évidemment, a été abordé afin de remédier à l'infestation par les termites et rassurer la population.



Contact presse : Catherine Amsterdam  
Tél. 02 43 94 01 71 - [ca@amsterdamcommunication.fr](mailto:ca@amsterdamcommunication.fr)  
Salle de presse : <http://www.presse.amsterdamcommunication.fr>

Contact SENTRI TECH : Coline Sicaud  
Tél. 01 30 23 13 40 - [csicaud@dow.com](mailto:csicaud@dow.com)

Contact Mairie de Monestiés : Mme Baude  
Tél. 05 63 80 14 00

Contact ENTREPRISE CHARPENET : M. Cyril Bernon  
Tél. 06 88 94 37 52

# I - LA MÉTHODE APPLIQUÉE EST CELLE DE SENTRI TECH

L'innovation **SENTRI TECH** repose sur la pose de pièges contenant un appât Haute Densité, là où des termites ont été détectés, qu'il s'agisse des maisons, jardins et rues... **SENTRI TECH** se positionne, et ce depuis plusieurs décennies, comme défenseur du patrimoine et acteur majeur de la lutte, que les habitations soient récentes ou anciennes.

## L'efficacité prouvée, sans nuire au cadre de vie de chacun.

**SENTRI TECH** offre un recul unique en termes de résultats. Fruit du travail de recherche de Dow AgroSciences, la méthode est radicale sur toutes les espèces de termites souterrains en France métropolitaine et dans les DOM.

A l'inverse des méthodes chimiques qui exposent l'habitat à de violentes agressions, la méthode **SENTRI TECH** agit uniquement sur les termites, sans affecter le cadre de vie des habitants. Pour résumer, il n'est pas nécessaire de quitter sa résidence lors d'une action curative **SENTRI TECH**.

## Une efficacité certifiée.

**Certification CTB P+** : les appâts utilisés par **SENTRI TECH** sont certifiés pour une utilisation en France métropolitaine, en Guadeloupe et Martinique (sur les espèces *Heterotermes* sp. et *Nasutitermes* sp.), à la Réunion (sur *Coptotermes* sp.) et en Guyane (sur *Heterotermes* sp. et *Coptotermes* sp.).

**Label Excell+** : après analyse, le laboratoire Excell a considéré que la formulation des appâts du procédé **SENTRI TECH** peut être utilisée dans tous les lieux où la qualité de l'air est primordiale (chambres d'enfants, écoles, crèches).

## Une méthode complète et d'avant-garde

**SENTRI TECH** propose une offre de protection en amont et curative qui répond à un fléau de salubrité publique. De son côté, le législateur a imposé, pour le moment, des diagnostics termites dans le cadre de ventes d'habitation, mais cette action n'est clairement pas suffisante pour enrayer le phénomène. La firme Dow AgroSciences, qui a développé et mis au point le procédé **SENTRI TECH**, investit énormément en recherche et développement pour éradiquer ce fléau. En tant que protagoniste dans le domaine de la lutte anti-termites, **SENTRI TECH** s'est donc attaché à innover pour proposer une action de protection en amont, avec une solution de veille, de contrôle actif 24/24 et d'élimination, visant à protéger activement le patrimoine, sans attendre que les termites aient déjà causé de graves dégâts.



## II – LA CAPACITÉ À RÉPONDRE FACE À L'AMPLEUR DU CHANTIER

Pour **SENTRI TECH**, Monestiés représente l'un des chantiers les plus importants de ces dernières années puisqu'il s'établit à l'échelle d'une ville : 2 628 m<sup>2</sup> à protéger, en comptant les rues de la commune.

238 stations, contenant l'appât Haute Densité, ont été implantées afin de contaminer la colonie et la neutraliser. Si les termites approchent, ils vont spontanément consommer l'appât et la colonie est contaminée dès le premier contact. Au fur et à mesure du traitement, l'ensemble des déchets termites est ensuite traité dans des centres agréés afin de ne pas déplacer le problème ailleurs. Et bien qu'un tel chantier ne puisse être géré que par un Applicateur Autorisé **SENTRI TECH**, qui connaît et maîtrise toute la filière du traitement anti-termites, les équipes techniques de la ville ont aussi été mises à contribution.

Le traitement **SENTRI TECH** est impérativement mis en œuvre par un spécialiste comme l'est l'entreprise Charpenet. Expert de la lutte anti-termites, cet applicateur autorisé détient obligatoirement le certificat **SENTRI TECH** obtenu à l'issue d'une formation complète, théorique et pratique. Il bénéficie en outre d'une formation continue pour réactualiser ses compétences, et des contrôles qualité sur site peuvent être effectués ponctuellement. Ainsi, la préservation du patrimoine est entre de bonnes mains.

En France, **SENTRI TECH**, c'est un réseau d'une quarantaine d'entreprises, plus de 70 agences et 90 techniciens sur le terrain qui ont permis de débarrasser des termites plus de 20 000 logements, dont des écoles, des lycées et des sites prestigieux (théâtres, châteaux, monuments historiques). **SENTRI TECH** est une méthode durable et sans nuisance, avec un faible impact sur le quotidien des habitants.

### La nourriture des termites : la cellulose

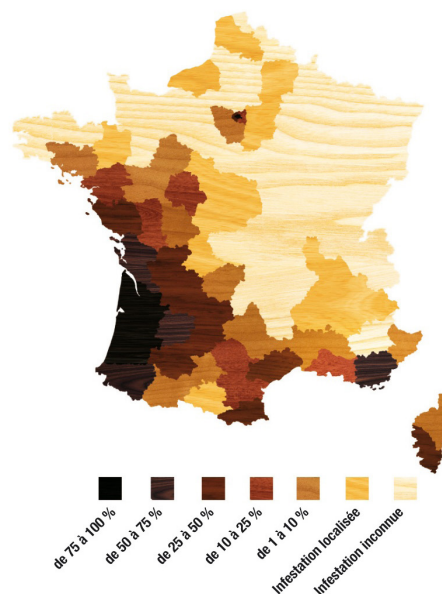
Les termites prospectent en permanence pour trouver leur nourriture de prédilection : la cellulose, présente dans le bois, le papier, le carton. Comme ils vivent sous terre car ils ne supportent pas l'air libre et la lumière, leur action est silencieuse et invisible. Et parce qu'une colonie est composée de plusieurs milliers d'individus, leur action destructrice peut aller très vite.

Pour parvenir à leurs fins, les termites détériorent la décoration et les biens, des plinthes aux papiers peints. Ils attaquent aussi les matériaux isolants, les canalisations,

les liners de piscines, provoquant alors des fuites d'eau et des pertes d'énergie coûteuses. Des courts-circuits électriques peuvent aussi survenir et provoquer des incendies. Des charpentes sont susceptibles de s'écrouler après le passage des termites, car leur présence crée des risques structurels, mettant alors en danger les occupants.

### Un constat de plus en plus alarmant

50 à 75 % du sud-ouest de la France sont infestés, une bonne partie de la région PACA aussi, dont Marseille. Et on observe une remontée de plus en plus importante des termites vers le Nord, par les Pays de la Loire et la Bretagne. Et Paris n'est pas épargné n'ont plus, puisque dans de nombreux quartiers de la Capitale, de la Madeleine à la Sorbonne, les termites sont à l'œuvre. Ainsi, depuis 2003, 15 arrondissements parisiens sont classés en zone infestée et les autres sont susceptibles de l'être à court terme. En raison de la densité, la contamination par mitoyenneté est fréquente... Si le fléau des termites n'est pas suffisamment pris en considération par la population, il deviendra un grave problème de salubrité publique, avec des conséquences sanitaires, économiques et environnementales désastreuses pour les générations futures. La prise de conscience du fléau et l'élimination des termites doivent être collectives ; les entreprises et les collectivités devront travailler main dans la main.



## III - L'APRES CHANTIER, LA METHODE DE PROTECTION ACTIVE

Une fois les termites éliminés, encore faut-il tout mettre en œuvre pour qu'une nouvelle colonie ne vienne pas s'installer. En la matière, la méthode **SENTRI TECH** permet de maintenir l'ensemble du site traité sous protection. Des stations contenant l'appât Haute Densité sont mises en place autour des bâtis, formant ainsi une protection active et durable contre toute nouvelle intrusion. Si des termites approchent, ils vont spontanément consommer l'appât et la colonie sera contaminée dès le premier contact, avant même que les termites aient eu le temps de "s'attaquer" au bâti. En cas de consommation avérée, l'appât est renouvelé afin que ce dispositif préventif reste toujours au maximum de son efficacité.



**Pour plus d'informations :**  
[www.les-termites.com](http://www.les-termites.com)

**Lien vidéo la vie de la colonie :**  
<https://youtu.be/kkmS9B0Ngf4>

**Les chiffres clés**  
Le nombre de stations : 238  
La superficie traitée : 2 628 m<sup>2</sup>

## IV - EN SAVOIR PLUS SUR L'ENTREPRISE CHARPENET

Créée en 1951, l'**entreprise Louis CHARPENET** est spécialisée dans les métiers du traitement des bois et de l'isolation thermique. Elle fait référence depuis 60 ans dans ses domaines d'expertise auprès de nombreuses collectivités, entreprises et particuliers.

Au fil des années, elle a su développer différentes activités pour répondre à tous les besoins de protection et de préservation de votre patrimoine : isolation thermique, protection incendie et traitement anti-termites. Dans ce domaine en particulier, la **société Louis CHARPENET** n'en est pas à son coup d'essai. En effet, des chantiers de grande envergure ont été déjà réalisés au cours de ces quinze dernières années (Bourges sur 5 hectares, mairie de Lisle-sur-Tarn, village des Avalats et lycée Bellevue 1 hectare).

**Pour en savoir plus sur l'entreprise Charpenet : [www.charpenet-termites.com](http://www.charpenet-termites.com)**

**Contact presse : Catherine Amsterdam**  
Tél. 02 43 94 01 71 - [ca@amsterdamcommunication.fr](mailto:ca@amsterdamcommunication.fr)  
Salle de presse : <http://www.presse.amsterdamcommunication.fr>

**Contact SENTRI TECH : Coline Sicaud**  
Tél. 01 30 23 13 40 - [csicaud@dow.com](mailto:csicaud@dow.com)

**Contact Mairie de Monestiés : Mme Baude**  
Tél. 05 63 80 14 00

**Contact ENTREPRISE CHARPENET : M. Cyril Bernon**  
Tél. 06 88 94 37 52

Pour plus d'informations  
[www.les-termites.com](http://www.les-termites.com)

**Téléchargement du dossier et des visuels :**  
<ftp://www.presse.amsterdamcommunication.fr>